

NANTES : LISTE CITOYENNE – NANTES EN COMMUN.E.S – MARGOT MEDKOUR

CONSTRUIRE UNE AUTRE VOIE EN REAPPROPRIANT LA VILLE A SES HABITANTS

Notre vision de la transformation écologique doit être menée en commençant par répondre aux besoins des plus pauvres. Cette écologie populaire donne accès à toutes et tous aux moyens de se nourrir, de se déplacer, de se loger, de se chauffer.

Nous voulons créer une chaîne circulaire de nos biens de consommations. A Nantes, nous trions beaucoup, nous recyclons trop peu et nous ne menons malheureusement pas de véritable politique zéro déchet. Notre rapport aux déchets est révélateur de la voie que nous avons prise en tant que société. En 2020 à Nantes le constat est clair, nous consommons trop, nous gaspillons trop et nous valorisons peu.

MESURES CLÉS POUR UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET/ZÉRO GASPILLAGE :

1. Etendre le tri aux bio-déchets :
 - a. Augmenter le nombre de composteurs collectifs (moins de 5min de marche/foyer).
 - b. Étendre l'expérimentation de la collecte porte-à-porte.
2. Sortir de Tri'Sac
 - a. Mettre des bacs plis durables, pratiques et moins coûteux.
 - b. Expérimenter une collecte bihebdomadaire à bicyclette dans les zones à haute densité de foyers et pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.
3. Développer les filières du zéro-déchet en créant une chaîne circulaire de nos biens de consommations :
 - a. Le développement à grande échelle de la consigne des bouteilles en verre ; qui permet une réduction de 28 kilos par an des déchets produits par habitant ; en partenariat avec les petits producteurs locaux, les entreprises, les restaurateurs et les services publics.
 - b. Le développement de l'offre et de la pratique du vrac.
 - c. Le développement de la collecte des restes alimentaires.
 - d. Le développement des points de réparations comme les recycleries ou les ateliers de réparation de vélos.
 - e. La communication et la formation dans les écoles et en entreprises sur les déchets et les bonnes pratiques.
 - f. Les visites des usines de traitement des déchets.
4. Le problème du mobilier urbain
 - a. Augmentation et groupement des points d'apport volontaire.
 - b. Augmentation du nombre de poubelles et investissements dans un mobilier urbain permettant le tri des déchets dans la rue.
5. Rendre les filières de tri transparentes et compréhensibles :
 - a. Rendre publics, en open data, les contrats signés avec les différents acteurs : les contrats avec les usines Alcéa et Arc-en-ciel, avec Veolia.
 - b. Rendre public le tonnage et le type de déchets produits par les différents acteurs privés : entreprises tertiaires, secteur de la restauration, secteur du BTP, etc.

6. Ouvrir des ateliers communaux dans chaque quartier avec :
 - a. des accès à des ateliers d'autoproduction avec la mise à disposition d'outils collectifs.
 - b. un accompagnement pour lancer son activité dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Source : Transmis par mail et collecté depuis leur site internet – [Programme détaillé](#) – [Site internet](#)